

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme: **Finamer SA, Société Financière et Commerciale, Genève**
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 1'000'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraordinaire
5.

Date de la décision: 29.06.2004
6.

Echéance de préavis des créances: **20.09.2004**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: Finamer SA, Société Financière et Commerciale, avenue de Champel 29, 1206 Genève
8.

Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: La réduction passe par remboursement et annulation de 900 actions au porteur de CHF 1'000.- chacune. Dorénavant, le capital-actions sera de CHF 100'000.-, divisé en 100 actions au porteur entièrement libérées de CHF 1'000.- chacune. En vertu d'un rapport de révision spécial selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les créances des créanciers de la société sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève

(02359736)